

Des chefs d'entreprise solidaires avec Cevital

© D.
R.



Ce qui s'est produit au port de Skikda ne pouvait, en effet, ne pas interpeller les porteurs de projets économiques, car ce cas, inédit, est un flagrant déni de droit.

Le scandale du port de Skikda, lorsque des équipements industriels de Cevital ont été confisqués, repris de nuit alors qu'ils étaient sortis de l'enceinte portuaire, après avoir subi tous les contrôles réglementaires et accompli toutes les formalités exigées par une opération d'importation, n'a pas laissé indifférents des capitaines d'industrie.

Dès l'éclatement de l'affaire, Nabil Mellah, directeur général des laboratoires Merinal, tweete une réaction de soutien au groupe, objet d'une décision arbitraire, et appelle à la mobilisation des chefs d'entreprise. En écho à ce tweet, l'industriel Slim Othmani a tout de suite, et parmi les premiers, manifesté son soutien à l'initiative de Nabil Mellah. En fait, c'est lui qui a réagi en premier en déclarant : "Le patronat algérien continue à s'enfermer dans le mutisme concernant cette affaire, c'est une honte. C'est l'absence de vision, de solidarité et de respect qui ronge notre économie... honte à vous, honte à vous..." "Ce n'est pas lui que je défends, c'est le principe de la liberté d'entreprendre qui est bafoué", assène-t-il à l'adresse des organisations patronales qui refusent de s'exprimer sur ce blocage de ce projet du groupe Cevital.

Pour Malek H., le cadre d'une entreprise, l'affaire ne relève pas du simple directeur du port de Béjaïa. "Si j'ai bien compris, le blocage des investissements de Cevital n'est pas donc pas une affaire du directeur du port de Béjaïa qui n'est autre qu'un simple exécutant. Le blocage est ordonné d'en haut. La question se pose : qui ordonne ce blocage ? Qui bloque l'investissement en Algérie ? Qui bloque l'Algérie ?" Autant de questions pour

lesquelles son concitoyen, Mahdi A., ne détient aucune réponse. “Comment expliquer le blocage des équipements de Cevital depuis plus de 2 ans par un simple directeur de port qui n'est concerné ni de près ni de loin par les opérations d'investissement. En revanche, des dizaines de kilogrammes de drogue entrent tous les mois dans ces ports soi-disant protégés”, relève-t-il. Ces réactions au tweet de M. Mellah renseignent sur une disponibilité à se mobiliser contre l'arbitraire qui empêche des entreprises algériennes créatrices de richesses et de plus-values de se développer. Ce qui s'est produit au port de Skikda ne pouvait, en effet, ne pas interpellier les porteurs de projets économiques, car ce cas, inédit, est un flagrant déni de droit. Les juristes, à l'instar de Me Zoubeir Soudani, l'ont relevé et dénoncé avec force.

Par ailleurs, en dépit de toutes ces entraves, l'image de marque de Cevital et sa renommée mondiale sont restées à jamais intactes. Outre, les visites de hauts responsables étrangers, de grands groupes industriels continuent à lui faire confiance et à concrétiser des partenariats avec lui.

Badreddine KHRIS